

TITRE DE CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES

RNCP - Niveau II*



Bac+3

Formation au métier de conseiller en
gestion de patrimoine auprès
d'une clientèle privée

www.formations-assurance.fr
www.emploi-assurance.com
www.ifpass.fr

*Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.
Code RNCP 15790, Niveau II (Nomenclature de 1969) - Niveau 6 (Nomenclature Europe),
Code NSF 313, par arrêté du 27 novembre 2012 publié au JO du 9 décembre 2012.



TITRE DE CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES

Code RNCP : 15790

Code CPF : 14415

Bac+3

1 QUELS MÉTIERS ?

La formation **Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances** s'adresse aux professionnels de l'assurance qui souhaitent acquérir ou renforcer leurs connaissances en gestion de patrimoine.

L'obtention du Titre permet de remplir la condition de diplôme pour accéder à l'intermédiation en assurance (IAS), en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), en investissements financiers (CIF)*, ainsi qu'à la carte de transaction immobilière.

* La certification AMF n'est pas intégrée au diplôme et doit être passée séparément.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme forme au métier de Conseiller auprès d'une clientèle privée ou patrimoniale au sein d'entreprises d'assurances ou de bancassurance.

Il permet d'exercer des activités :

- Commerciales (développement, communication et négociation)
- Stratégiques et à haute expertise en matière de solutions patrimoniales (expertises économique, juridique, fiscale et financière)

3 PROGRAMME

- Gestion de patrimoine et bilan patrimonial
- Environnement fiscal du client patrimonial
- Stratégie patrimoniale et politique de placement
- Situations familiales et patrimoniales
- Protection sociale et assurances
- Techniques de négociation commerciale de l'assurance des personnes
- Fiscalité du chef d'entreprise et transmission d'entreprise
- Ethique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil
- Méthodologie du bilan patrimonial

4 DURÉE DE LA FORMATION

- La formation de 16 jours se déroule sur 9 mois, d'Octobre à Juin
- Les sessions sont de 2 jours consécutifs

5 MODALITÉS D'ACCÈS

- Formation continue
- VAE

6 LIEUX DE FORMATION

Puteaux

CONTACT

01 47 76 58 00

alternance@ifpass.fr

formationcontinue@ifpass.fr

Retrouvez le programme détaillé sur www.ifpass.fr